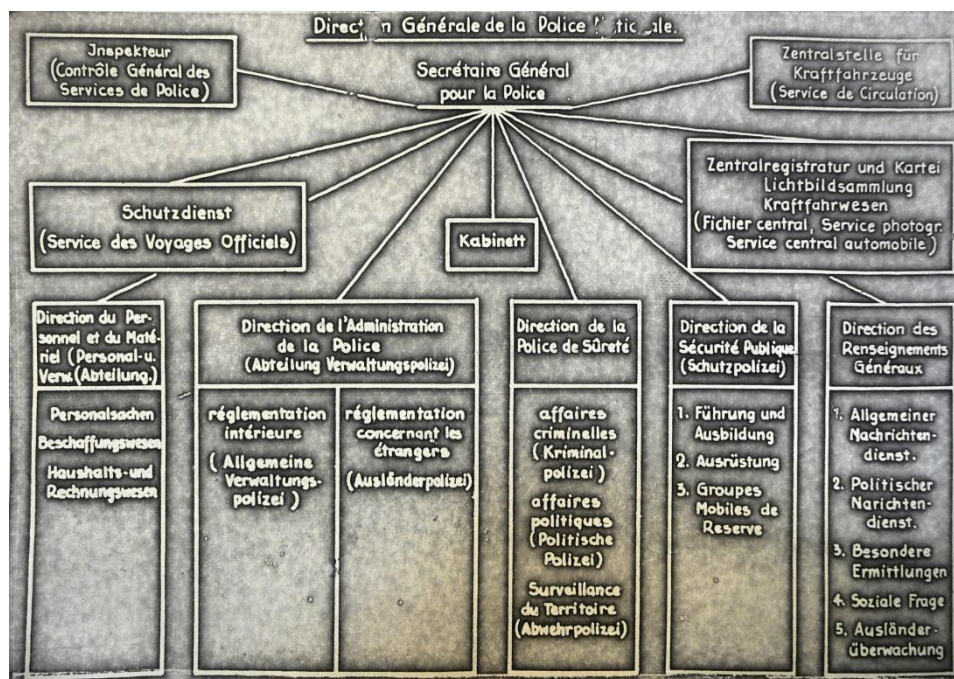


Lettre aux amis de la police (et de la gendarmerie !)

2017 / n° 5
(XI^e année)



L'organigramme de la Police Nationale en 1942 vue par l'occupant

Après un très long silence dû à l'impérative nécessité de terminer un opus « testamentaire » qui m'occupait à temps (très) plein depuis des années et consacré aux « Polices des temps noirs » (parution début septembre chez Perrin), je peux reprendre le fil de cette *Lettre* là où je l'avais laissé cet automne. Merci de votre patience et à tous ceux d'entre vous qui m'ont écrit pour s'inquiéter de ce silence.

Sous le titre « L’histoire, le policier, le romancier... À quoi et à qui, finalement, sert le travail de l’historien ? »

Je vous avais fait part de ma lassitude (voire plus !) devant l’usage fait par des romanciers en mal d’inspiration des travaux et recherches historiques, voire de mémoires et d’écrits de personnages authentiques, pillés, plagés, détournés (la sacro sainte liberté du romancier !). Un phénomène qui n’est pas nouveau, mais largement plébiscité par les jurys des prix littéraires depuis *les Bienveillantes*...

Cette année n’a pas fait exception qui a vu distingué et couronné un « roman » d’Olivier Guez : *La disparition de Josef Mengele* (Grasset)

Plusieurs amis m’ont demandé des précisions, des détails sur l’inspiration historique de l’auteur, la vraisemblance de son récit, etc.

Avec sa permission, je reproduis ci-dessous la critique par Jean-Louis Panné du dernier prix Renaudot. Elle a été publiée dans *l’Ours* (« mensuel socialiste de critique littéraire, culturelle et artistique », 12 Cité Malesherbes, Paris 9^e), une revue d’une lecture toujours intéressante).

« Licence romanesque, à quel coût ? »

Les livres ont une histoire, chacun le sait. Parfois des auteurs font eux-mêmes la promotion de l’originalité de leur propre livre. Ainsi le « roman » de M. Guez serait le fruit d’une enquête longue de trois ans sur Josef Mengele, médecin nazi d’Auschwitz, dont la réputation de cruauté – en raison de ses expériences médicales sur les jumeaux mais pas seulement – est largement connue. En réalité, il y a lieu de croire que ce livre est le fruit de la lecture attentive des ouvrages que des auteurs anglo-saxons (non traduits) ont consacré au sinistre personnage, ce qu’il a l’honnêteté de dire in fine dans une étrange bibliographie – nombre de livres n’ont qu’un rapport très éloigné avec son sujet, tels ceux de Gombrowicz et Vassili Grossman (!). Par contre, celui en rapport direct avec l’entreprise guézienne n’y figure pas. Il s’agit du livre de Jorge Camarasa intitulé *Le Mystère Mengele*. Sur les traces de l’ange de la mort en Amérique latine (Laffont, 2009), livre dizigote en quelque sorte. Nombre d’éléments concernant la cavale de Mengele s’y trouvent déjà, mais il est vrai que Camarasa ne prétend pas, lui, faire un « roman ». L’arrivée de Mengele en Amérique latine, ses fuites d’un pays à l’autre, les réseaux argentins qui le soutiennent*, ses relations avec sa famille bavaroise, le rôle de Simon Wiesenthal cité de la même manière, les relations avec son fils Rolf, l’essentiel des personnes qui l’approchent, les rumeurs sur sa mort, etc., tout cela est présent dans le livre de 2009... Impossible d’entrer plus avant dans la comparaison épisode par épisode.

En revanche la description de la société nazie d’Argentine ou du Paraguay par M. Guez est plus développée. Il nous décrit une sociabilité de vaincus en partie imaginée, mais tout à fait vraisemblable. Nous voilà face à un Mengele paranoïaque, de plus en plus obsédé par la crainte d’être démasqué, souffrant de délire, de rêves diaboliques, – un homme engagé sur les chemins de la déchéance sans pour autant renier quoi que ce soit de ses actes, encore moins de sa Weltanschauung raciale. Mais est-il si sûr qu’il se soit senti traqué au point de perdre pied ? C’est une manière de nous

rassurer, l'assassin payant ses crimes par une lente terreur qui le ronge. Licence du romancier ? Peut-être. M. Guez aura beau jeu de la revendiquer d'autant que son livre s'inscrit dans la lignée de cette littérature qui use de la Shoah (les Littell, Haenel, Binet, Sigaux, etc .**) et exploite une fascination glauque. Lui n'a pas hésité à aller jusqu'à l'obscénité la plus totale lorsqu'il fait allusion à l'extermination des Juifs de Hongrie au printemps 1944 (non pas à l'automne) à la page 21 : « Les SS brûlaient des hommes, des femmes et des enfants vivants dans les fosses ; Irène et Josef ramassaient des myrtilles dont elle faisait des confitures. Les flammes jaillissaient des crématoires ; Irène suçait Josef et Josef prenait Irène. Plus de trois cent vingt mille Juifs hongrois furent exterminés en moins de huit semaines. » Voilà qui est chic et si transgressif ! « Littérature » de haut vol... Personne, ni du jury du prix Renaudot ni de la presse n'a été choqué par cette apposition de pornographie et de la mort brutale, industrielle, des Juifs de Hongrie. Page 165, M. Guez, sans le vouloir, nous dévoile un ressort de son livre : « En ce milieu des années 1960, James Bond triomphe sur les écrans et le Dr Mengele devient une marque dont l'évocation glace le sang et fait grimper les tirages des livres et des magazines. » Sommes-nous revenus aux années 1960 ? Sexe et mort, le mélange fait-il autant vendre ? Faut-il s'en satisfaire lorsqu'il est question de l'extermination des Juifs d'Europe ? Peut-être que M. Guez, au lieu de voyager en Argentine, au Brésil, au Paraguay, sur les traces de son héros, aurait-il mieux fait de se rendre à Auschwitz pour y méditer... et se taire, afin de ne pas recouvrir de sa « littérature » la voix des morts.

*La description de ce que fut le péronisme fait penser à une laborieuse fiche Wikipédia, avec l'oubli de ce phénomène propre à l'Amérique latine : le caudillisme, toujours si important depuis Castro, Chavez et compagnie.

**Il est intéressant de noter que dans *Le Monde* (24 septembre), le compte rendu dithyrambique du livre de M. Guez est dû à M. Florent Georgesco qui avait déjà commis ce genre d'article à propos du livre déplorable et délirant de Dominique Siot : *Frantz Strangl et moi* (excusez du peu). C'est une spécialité en quelque sorte de promouvoir des livres dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils posent quelques problèmes. »

À propos des *Bienveillantes*, sur lesquelles, on m'a beaucoup consulté, on peut lire la critique argumentée mais controversée de Edouard Husson et Michel Terestchenko, *Les complaisantes : Jonathan Littell et l'écriture du mal*, X. de Guibert édit. 2007.

Archives

Vous avez dit « archives essentielles » ?

Pendant l'interruption de *la Lettre*, nous avons vécu en direct les cafouillis, fuites et débats autour des « archives essentielles » à conserver – faute de place – aux dépens des autres.

Je ne vais pas reprendre les détails et la chronologie du débat (essentiel), sur cette question de la conservation des archives et le choix de ce qui sera

conservé... ou pas et vous renvoie à ces deux textes :

<https://siaf.hypotheses.org/801>

et

<http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2018/02/08/archives-essentielles-fran%C3%A7oise-nyssen-ouvre-d%C3%A9bat-donne-rendez-vous>

Je ne reviens pas non plus sur la décision de la ministre de la Culture (qui semble avoir tout ignoré des archives dont elle a pourtant la charge, mais ce n'est pas la première) de finalement différer sa décision de 6 mois après la réunion d'une commission consultative, mais je vous livre la dernière en date des réactions parue dans une tribune du *Monde* (version électronique du 8 mars 2018 : http://www.lemonde.fr/acces-restreint/idees/article/2018/03/08/a9c688b4a9fe31537c4019b22ef9d9995267739_3232.html)

■ Politique des archives publiques : « Les femmes ordinaires seront les premières sacrifiées »

Les documents concernant les femmes ayant demandé à se faire avorter entre 1975 et 1992 disparaîtraient des archives. Une grave erreur estiment, dans une tribune au « Monde », des historiens, des sociologues et des politistes.

Comme le laissait entrevoir un document de travail du ministère de la Culture révélé par le journal Le Monde du 14 novembre 2017, afin de faire face au manque de place, la politique de collecte des archives publiques doit désormais « être concentrée sur les archives essentielles pour les générations futures ». Une pétition lancée par des historiennes et historiens, signée par près de dix mille personnes, s'en inquiétait : « les archives ne sont pas des stocks à réduire ».

Associations professionnelles en histoire et syndicats des métiers de l'archive imaginaient le pire : qui allait décider ? Qu'est-ce qui allait être conservé ? N'allait-on pas se concentrer sur les papiers des « grands hommes » et passer à côté de documents inestimables et dont l'utilité n'apparaîtrait que demain ? Quid des traces des individus ordinaires, de leurs carrières, de leur vie quotidienne ?

On sait maintenant que ces inquiétudes étaient fondées. Les archives des femmes ordinaires seront les premières sacrifiées. Car voilà qu'à l'avant-garde des « archives non définitives » désignées pour être éliminées sont les formulaires individuels des femmes qui ont demandé une interruption de grossesse de 1975 à 1992. Anonymes et remplies par les médecins pour chaque patiente ou par les femmes elles-mêmes afin de nourrir les statistiques publiques produites par l'INED (en lien avec l'Inserm), ces archives ne semblent plus « essentielles » une fois les chiffres globaux produits.

Elles regorgent pourtant d'une foule de renseignements : âge, nombre de maternités et d'IVG, profession, lieu de l'avortement, nom du praticien, etc. La version statistique n'est pas exhaustive mais, qu'importe, la direction des Archives nationales estime qu'il s'agit de doublons !

Pour les spécialistes des recherches sur les femmes et le genre, ainsi que pour des archivistes, il s'agit d'une décision grave : les traces intimes de

milliers de femmes et de couples sont rares et précieuses. Ces formulaires sont des sources importantes pour comprendre l'histoire d'un des changements majeurs de notre époque : la reconnaissance pour les femmes d'une liberté de disposer de leur propre corps.

Aujourd'hui droit reconnu, l'avortement légalisé par la « loi Veil » de 1975 a été le produit d'intenses luttes. Son application n'a pas été simple et a donné lieu à de nombreuses résistances permises par la réaffirmation d'une « clause de conscience » pour les médecins. En outre, la loi, au départ provisoire, a été revotée au bout de cinq ans en 1979. L'enregistrement statistique a été l'un des dispositifs pour s'assurer que le nombre d'IVG n'augmentait pas « démesurément ».

Ces formulaires individuels gardent la trace à la fois des avortements et de la volonté de l'Etat de les encadrer. Ils sont donc un très riche matériau pour l'histoire sociale, médicale, politique et de la vie privée. Qui avortait, où, selon quelle méthode, à quel moment et à l'aide de quel médecin ? Autant de questions auxquelles on ne pourrait peut-être bientôt plus répondre si ces archives venaient à être détruites. A l'heure où Simone Veil entre au Panthéon, les avortées vont au pilon. »

■ Le danger concernant les archives ne s'arrête malheureusement pas là, et les menaces s'accumulent. La dernière en date (hier) me laisse perplexe et inquiet : en effet, les sénateurs viennent de prendre une décision importante et potentiellement dangereuse dans ses conséquences, qu'on en juge.

Le projet de loi sur la protection des données - destiné à adapter notre droit national au RGPD (règlement européen sur la protection des données à caractère personnel) - est en cours d'examen au Sénat et la commission des lois a adopté le 14 mars des amendements sur les dispositions archives (article 12 du PJJ) contre l'avis du Gouvernement.

Figure désormais dans le texte, un "droit de rectification" des archives définitives originales sur simple demande des personnes concernées par les informations (correction d'une erreur, mise à jour, complément d'information, etc.)

Chacun mesurera les conséquences prévisibles d'une telle décision. Alors que les sociologues ne peuvent pratiquement plus travailler s'ils n'anonyment pas leurs données, les historiens devraient travailler sur des archives « corrigées » !

Il semble urgent de réagir...

■ Dans le même ordre d'idée, on trouvera en suivant le lien ci-dessous, les déboires des chercheurs suisses :

https://blogs.letemps.ch/christophe-vuilleumier/2018/02/09/la-memoire-volee-de-la-suisse/amp/?__twitter_impression=true

■ En revanche, les archives de l'OFPPRA sont accessibles et on dispose d'un instrument de recherche avec le nouveau portail d'accès aux archives en ligne

<https://archives.ofpra.gouv.fr/>

<http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2018/02/14/archives-ofpra-consultables-indexables-en-ligne>

■ En Russie, la démocratie est au plus mal, mais les militants ont publié une base des victimes des purges staliniennes mais aussi de la terreur politique en URSS plus largement et en Russie jusqu'à nos jours :

<http://lists.memo.ru/> (en russe)

<http://khpg.org/en/index.php?id=1162389261> (en anglais)

le site de l'association pour la mémoire en Russie :

<http://base.memo.ru/> (en russe)

Cliquez, vous n'êtes pas filmés : ce qui aurait pu vous échapper sur le net

« Venice Time Machine » : la suite de cet impressionnant et passionnant projet :

<https://www.arte.tv/fr/videos/RC-015617/l-histoire-a-l-heure-du-big-data/>

Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?

<http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2018/03/14/pourquoi-br%C3%BBle-t-biblioth%C3%A8ques>

Prix de recherche et bourses :

1/ Depuis plus de 15 ans, l'Association Les Entretiens d'Aguesseau sollicite l'expérience de magistrats, d'universitaires, et d'avocats afin de faire évoluer le débat sur les questions fondamentales intéressant la Justice et mettre en évidence certaines problématiques contemporaines.

Ces Entretiens ont pour principal objet de poser les grandes lignes d'une réflexion sur l'éthique professionnelle du monde judiciaire au XXIème siècle. L'association organise, à échéance régulière, avec le soutien de la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges, un colloque faisant l'objet d'une publication aux Presses universitaires de Limoges.

Afin d'encourager et de promouvoir la recherche dans ses différents domaines d'expertise, l'association Les Entretiens d'Aguesseau a décidé d'attribuer, tous les deux ans, un prix de thèse récompensant des travaux de doctorat soutenus en espaces francophones. Conformément au règlement que vous trouverez en pièce jointe, ces travaux doivent se rapporter à la thématique "Justices en mutations". Cette thématique sera envisagée sous ses différentes dimensions : procédure, administration de la justice, philosophie et théorie du droit, en insistant sur les approches historiques et comparatistes.

La ministre de la Justice, a accepté de parrainer la première édition du prix. La remise de ce dernier aura lieu en décembre 2018 au Ministère de la Justice.



Règlement prix de
thèse 2018.docx



Lettre présentation
du prix Negron.pdf



affiche concours
2018 (1).pdf

2/ le Centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (CREOGN) informe de la mise en ligne de l'appel à projets d'études stratégiques et prospectives du ministère de l'Intérieur.

L'appel à projets du ministère de l'Intérieur est ouvert avec un fond de 300000 € pour près d'une dizaine d'études.

<https://allchemi.eu/course/view.php?id=295>

PTS

Pierre Piazza continue de labourer la piste Bertillon.

Sur le site Criminocorpus vous trouverez des documents tirés des archives :

<https://criminocorpus.hypotheses.org/42093>

et des vidéos avec l'ancien directeur de l'Identité judiciaire de la PP Richard Marlet :

<https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/collections/police-scientifique-bertillonnage/?type=videos>

Prison estonienne engloutie : des photos impressionnantes

<https://www.atlasobscura.com/articles/rummu-underwater-prison-pictures>

Document : une lettre de réfugié espagnol

https://www.lyonne.fr/tonnerre/insolite/histoire/2018/03/10/anatomie-d-une-lettre-de-refugie-espagnol-envoyee-a-tonnerre-en-1937_12766732.html

La musique dans les camps nazis

<http://www.slate.fr/story/158302/musiques-prisonniers-camps-nazis-concert-israel>

la Loto du patrimoine

Communiqué CFDT Culture

« LOTO DU PATRIMOINE : ROULE MA POULE !

Par le jeu du hasard, Stéphane Bern sauvera-t-il nos monuments ?

[CFDT-CULTURE - LOTO DU PATRIMOINE : ROULE MA POULE ! Par le jeu du hasard, Stéphane Bern sauvera-t-il nos monuments ? 1er mars 2018](#)

Découverte de l'épave de l'USS Indianapolis coulé en juillet 1945

<http://www.nationalgeographic.fr/histoire/decouverte-de-lepave-de-luss-indianapolis-navire-de-guerre-de-la-seconde-guerre-mondiale>

Sitographie : quelques rappels

Le site de Laurent Mucchielli

Lettre d'informations du site [Délinquance, justice et autres questions de société](#)

Le site de HSCO (« Pour une histoire scientifique et critique de l'occupation »)

<https://hscofrance.wordpress.com/>

Criminocorpus

Musée d'histoire de La Justice, des Crimes et des Peines, Bibliographie, Revue hypermédia... Essentiel !

Jazz et histoire

http://enenvor.fr/eeo_actu/wwi/james_reese_europe_et_le_debarquement_d_u_jazz.html

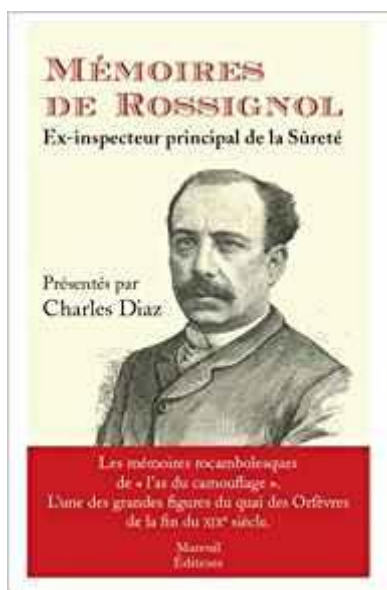
Cluedo historique :

<https://www.20minutes.fr/societe/2222811-20180217-marseille-police-enquete-derniere-lettre-poilu>

Ouvrages, sources et ressources documentaires, expositions...

Avec les mémoires de M. Claude, de Macé, de Jaume, de Goron, ceux de Gustave Rossignol sont un classique pour qui s'intéresse à la police criminelle de la PP à la fin du XIXe siècle. Ils viennent d'être réédités : l'occasion de se plonger dans une époque charnière et essentielle pour l'histoire du crime et de la PJ

Mémoires de Rossignol, ex-inspecteur de la sûreté, présentés par Charles Diaz, Mareuil éditions, 2018



Jonas CAMPION (Ed.), *Organiser, innover, agir. Réformer et adapter les polices en Belgique (18e - 21e siècles)*. UCL, Presses universitaires de Louvain, 2017.



COUV HDJ-Organiser
innover agir-2017-DE

Emmanuel BLANCHARD, *Histoire de l'immigration algérienne*, Repères/Histoire, 2018



705-Hist_de_l'immigr
ation_algerienne.pdf

Une synthèse, des mises au point de GRANDE qualité sur près de deux siècles de migrations : le moyen d'éviter de dire ou croire n'importe quoi sur un sujet encombré de fantasmes et de préjugés liés au passé colonial et à la guerre.

Laurent MUCCHIELI, *Vous êtes filmés ! Enquête sur le bluff de la vidéosurveillance*. Dunod, 2018

présentation livre, table des matières, premières pages, bibliographie :

<http://www.armand-colin.com/vous-etes-filmes-enquete-sur-le-bluff-de-la-videosurveillance-9782200621230>

Deux bibliothèques en ligne :

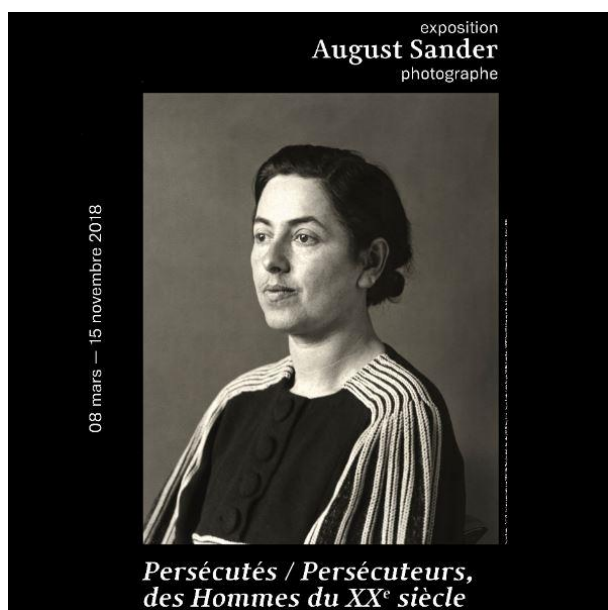
<http://gallica.bnf.fr/html/und/bibliotheque-du-ministere-des-affaires-etrangees>

<http://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr/MEAE/?mode=desktop>

DAVID DÉCARY-HÉTU, MAXIME BÉRUBÉ, *Délinquance et innovation*. Presses universitaires de Montreal, collection JP Brodeur, 2018.

<https://www.pum.umontreal.ca/catalogue/delinquance-et-innovation>

Exposition au Mémorial de la Shoah sur le travail d'August Sanders dont le projet de « portrait photographique de la société allemande de la République de Weimar » est revu et interrogé à la lumière de ce qui allait suivre...



EXPOSITION

**August Sander
Persécutés/persécuteurs,
des Hommes du XXe
siècle**

jusqu'au 15 novembre 2018

Entrée libre

Visite guidée le 15 mars à 19h30
gratuit - sans réservation

SITE DE L'EXPOSITION

Yvonnick DENOËL (ed.), *Mémoires d'espions en Guerre 1914-1945*, Nouveau Monde éditions, 2018

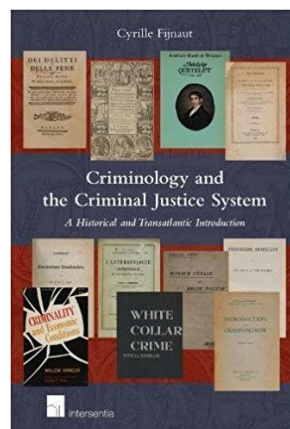
Excellente idée de cet éditeur toujours aussi dynamique notamment dans le domaine du renseignement, de publier quelques extraits connus ou moins connus des acteurs du renseignement et du contre-espionnage dans les deux conflits mondiaux : on y retrouve, enfin réunis, Suisses, Belges, Américains, Russes, Français, Allemands, dont les ouvrages et mémoires n'étaient pas toujours accessibles.

Ce sont bien sûr des menteurs professionnels, mais c'est toujours passionnant...



Cyrille FIJNAUT, *Criminology and the Criminal Justice System. A Historical and Transatlantic Introduction*. Intersentia, 2017.

Cyrille Fijnaut est depuis 40 ans LE spécialiste néerlandais de toutes ces questions de police, justice, justice criminelle. Sa double qualité de juriste et d'historien, sa connaissance quasi exhaustive de la bibliographie, lui permettent d'aborder ces questions de façon synthétique et internationale. Impressionnant.



Simona MORI, *Polizia e statualità nel primo Ottocento: l'esperienza lombardo-veneta e la cultura*, Soveria Maleni, Rubbetino, 2017

Un nouveau livre consacré à la police du XIXe siècle (Ottocento) dans un des états italiens (en l'occurrence la Lombardie Vénétie) d'avant la l'unification de l'Italie publié par un éditeur essentiel dans ce domaine et rédigé par un membre de ce groupe d'historiens italiens qui met peu à peu en lumière un monde fascinant par sa richesse et sa diversité qui mêle des influences diverses.



Séminaires, colloques

■ **Acteurs, pratiques et représentations de la sécurité : Gendarmerie, Police, Brigades de pompiers, Douanes, Justice, Armée et société, XIXe-XXIe siècles. Maison de la recherche - 28 rue Serpente, Paris VIe - mardi 17h-19h, salle D116, 1er ét.**

Programme du 2e semestre 2017-2018

30 janvier « Sapeurs et sans reproches ? ». Pompiers, gendarmes et policiers face à l'incendie urbain en France XIXe siècle (Jacques Bury, doctorant-moniteur, Sorbonne Université)

6 février – Du côté de la sociologie des militaires

Fantassins professionnels au quotidien : approche sociologique du métier de soldat et des conditions de vie en régiment à l'aube du XXIe siècle (Dr. Mathias Thura, maître de conférences en sociologie à l'Université de Strasbourg)

13 février – Retour d'expérience d'un professionnel du renseignement

La Police nationale et le renseignement à la fin du XXe siècle : témoignage et réflexions (Jean-Michel Ducorroy, Commissaire divisionnaire honoraire)

20 février – Indispensable et féconde : l'enquête transnationale

Comment réagir aux attentats ? Les réponses françaises, italiennes et allemandes à la fin du XIXe siècle (Pr. Heinz-Gerhard Haupt, professeur émérite d'histoire sociale à l'université de Bielefeld, Allemagne)

6 mars – Retour sur une question d'actualité Les transformations récentes du maintien de l'ordre (Dr. Cédric Moreau de Bellaing, maître de conférences en sociologie du droit et en science politique, École normale supérieure de Paris)

13 mars – Faire l'histoire du gendarme à travers celle du voleur ?

« Tractions avant, police derrière ? ». Polices et gendarmerie face aux mutations du vol, de la Libération de 1945 aux années 1970 (Dr. Arnaud Houte, maître de conférences HDR)

20 mars – Essentielle, difficile et trop peu développée : l'histoire des équipements et de leur usage. L'avenir en bleu ? Les gendarmes et leurs systèmes d'information et de communication, du Plan d'automatisation de la fin des années 1960 à Néogend, au début du XXIe siècle (Dr. Guillaume Payen, professeur certifié, Sorbonne Université)

27 mars – Une historiographie récente : les interrelations entre les humains et les animaux Pandore et Médor : les emplois spécifiques du chien dans la gendarmerie, des années 1940 à nos jours (Dr. Benoît Habermusch, commandant de gendarmerie, CREOGN)

3 avril – Radiographie de la gestion de la dangerosité

La relégation des récidivistes en Guyane (XIXe-XXe siècles), enjeux politique, pénal et colonial d'une loi d'exception (Dr. Jean-Lucien Sanchez, chargé de recherche en histoire au ministère de la Justice, CLAMOR-CESDIP)

10 avril – La force publique sous l'éclairage du genre. Les trajectoires professionnelles et personnelles des femmes en gendarmerie : intégration ou conversion ? (Sylvie Clément, capitaine de gendarmerie, DPMGN, Section Sociologie-Démographie)

15 mai – L'enquête orale au service de la traque d'un objet policier non identifié Pour une histoire du Centre de coopération policière et douanière de Tournai, de la fin du XXe siècle à nos jours (Dr. Jonas Campion, ATER à l'Université de Lille)

■ METIS

Lundi 19 mars 2018

18h00-19h30

Salle du Traité, 56 rue Jacob, 75006 Paris - 1er étage

Sciences Po : *Intelligence school*

Interventions conjointes de :

- Sana de Courcelles

Directrice exécutive de l'Ecole d'Affaires Publiques de Sciences Po,

- Guillaume Farde

(Conseiller scientifique de la filière sécurité-défense de l'Ecole d'Affaires publiques,

- Philippe Hayez

(enseignant à Sciences Po, co-fondateur de Métis).

Informations pratiques :

Toute personne non inscrite ou retardataire ne sera plus admise dans le bâtiment passée l'heure du début du séminaire.

Aucun enregistrement (vidéo ou audio) n'est possible durant les séances.

Les séminaires ne donneront lieu à aucun compte rendu.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : groupemetis@gmail.com

Le programme

Colloque

Violences et radicalités militantes dans l'espace public en France des années 1980 à nos jours (Metz, 14, 15 et 16 novembre 2018)



That's all folks !

La prochaine fois, je vous indiquerai quelques ouvrages dont la lecture m'a fort intéressé cette dernière année...

FAQ :

Pour ceux qui recevraient cette
« Lettre aux amis... »
pour la première fois :

Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette *Lettre* ?

R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des ami(s) : cherchez le(s)quel(s)

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton scandalisé)

R/ Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la rubrique « Deux mots aux amis » d'un journal libertaire du début du XX^e siècle) parfaitement informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources... concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !)...

Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

Ceci dit si vous souhaitez ne plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

En revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.) : nous ne livrons jamais le nom de nos informateurs !

Si vous souhaitez connaître ou recevoir les *Lettres* précédentes, il suffit de le demander... ou d'aller consulter les Archives du site <http://politeia.over-blog.fr/>

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans le domaine... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences...

Là encore, le plus judicieux est de me prévenir, un mél et je transmettrai bien volontiers l'information...

jMb